

SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 11 NOVEMBRE 1831.

Adresse en réponse au Discours du Trône.

SIRE,

Le Sénat, toujours heureux lorsqu'il se trouve en présence du Roi, a senti ce bonheur plus vivement cette année, parce qu'il en avait été privé plus longtemps.

Les augustes paroles de votre Majesté ont d'autant plus fortement touché le Sénat, que le Roi s'est plu, dès les premiers mots, à rendre justice à la solidité de nos institutions et à l'excellent esprit de nos populations. Oui, Sire, votre Majesté a bien jugé les Belges, jamais ils ne failliront à leurs devoirs et notamment à la reconnaissance, au dévouement, à la fidélité qu'ils doivent à un Roi qui, de son côté, s'est dévoué à la Belgique. Si nos institutions fonctionnent librement, si nos relations avec les autres nations continuent à être bienveillantes, la sagesse du Roi a puissamment contribué à cet heureux résultat.

Le Sénat s'est toujours empressé et s'empressera toujours de suivre Votre Majesté dans son désir de compléter et d'améliorer notre législation.

Il examinera, avec toute l'attention dont il est capable, les projets soumis à son approbation. Il a vu avec satisfaction que les amendements qu'il a introduits dans quelques uns de ces projets ont été accueillis par le Gouvernement et par la Chambre des Représentants. La marche qu'il a suivie à cet égard lui paraît conforme au véritable esprit de nos institutions.

Le Sénat désire autant que Votre Majesté l'union complète et intime des pouvoirs de l'État, il en comprend la nécessité, l'esprit de modération qui l'a toujours animé vous répond, Sire, de la volonté sincère qu'il a de la maintenir.

L'utilité de travaux publics bien entendus et proportionnés à nos ressources financières, est reconnue par le Sénat qui partage sur ce point l'opinion du Gouvernement de Votre Majesté. Nous savons combien ces travaux contribueront au développement de l'agriculture et de l'industrie nationales qui ont si bien représenté la Belgique à l'exposition universelle de Londres, l'une des conceptions les plus gigantesques de notre époque si féconde en faits extraordinaires.

A l'éloge de nos industriels, le Sénat est heureux de joindre celui de nos

artistes qui ont dignement soutenu la réputation de l'école Belge, aussi bien à l'exposition de Londres que dans le concours général que votre gouvernement avait ouvert aux beaux-arts.

Nous nous félicitons avec Votre Majesté de ce que la Providence nous a accordé des récoltes satisfaisantes qui assurent à toutes les classes de la population le bienfait d'une nourriture abondante.

Votre Majesté rend justice au zèle patriotique de notre garde civique, nous nous empressons d'associer nos éloges à ceux du Roi.

Notre brave armée continue d'être un vrai modèle d'instruction et de discipline; honneur lui en soit rendu! Le Sénat, qui lui porte un véritable intérêt, s'associera aux mesures qui seront présentées par le Gouvernement pour asseoir cette institution nationale sur des bases fortes, durables et définitives.

Le Sénat prètera son loyal concours au Gouvernement de Votre Majesté pour assurer au pays la continuation de sa prospérité et le développement de ses institutions.

Réponse de Sa Majesté.

MESSIEURS,

Je suis profondément touché des sentiments que me témoigne le Sénat. Je suis certain de le trouver toujours prêt à seconder mes efforts pour le bien-être du pays. Le loyal concours qu'il promet à mon Gouvernement et que j'attends de son dévouement et de son patriotisme, sera un titre de plus à ma gratitude, et consolidera entre les pouvoirs de l'État l'harmonie si nécessaire au maintien de la tranquillité et de la prospérité de notre chère patrie.